

Appel de propositions

Programme de recherche sur l'écriture et la lecture | Action concertée

En résumé

Année de concours :	2017-2018
Date limite (avis ou lettre d'intention) :	30 novembre 2016, 16 h
Date limite (demande) :	22 mars 2017, 16 h
Montant :	Variable selon les volets
Durée du financement :	Voir modalités dans l'appel de propositions
Annnonce des résultats :	Semaine du 13 juin 2017

Appel de propositions (programme thématique)

proposé par : **Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)**

Programme de recherche sur l'écriture et la lecture Action concertée	1
1. Objectifs.....	2
2. Contexte.....	2
3. Priorités de recherche pour 2016-2017.....	4
4. Conditions du concours, de la subvention et de la bourse.....	8
5. Volets offerts dans ce concours	10
6. Lettre d'intention : contenu et critères d'évaluation	12
7. Demande de financement : contenu et critères d'évaluation	16
8. Dates importantes.....	19
9. Renseignements.....	20
10. Annexe 1 - Précisions sur les conditions entourant la propriété intellectuelle à l'intention des récipiendaires et des partenaires	21

11. Annexe 2 - Dépenses admissibles dans ce concours (pour information seulement)	22
12. Annexe 3 - Note de clarification pour la participation des partenaires du milieu aux projets déposés dans le volet recherche-action	23
13. Annexe 4 - Grille de signification des notes et des cotes lors des évaluations de pertinence et scientifique	25
14. Annexe 5 – Liste des projets financés – écriture et lecture.....	26

1. Objectifs

Le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FROSC) et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) invitent la communauté scientifique à répondre à cet appel de propositions dont les projets soumis et leurs résultats devront permettre de :

- Favoriser le développement de connaissances permettant l'émergence de l'écrit ainsi que l'amélioration des compétences à lire et à écrire en français;
- Créer et consolider un partenariat entre le milieu de la recherche et le milieu scolaire;
- Faciliter la diffusion, l'appropriation et l'application des résultats des recherches auprès du milieu scolaire.

Les projets déposés dans le cadre de ce concours doivent s'arrimer aux priorités exprimées dans le présent appel de propositions. Ils doivent également prendre en considération les caractéristiques sociodémographiques (sexe, langue maternelle, milieu socioéconomique) des sujets à l'étude. Si tel n'est pas le cas, le choix de ne pas aborder ces dimensions doit être bien justifié. La démonstration de la valeur ajoutée de l'objet du projet par rapport à ceux des projets de recherche déjà financés dans le cadre des concours antérieurs du programme (consulter l'[Annexe 5](#)) devra également être clairement établie.

2. Contexte

La qualité du français écrit constitue un enjeu incontournable pour le Québec d'aujourd'hui et de demain. Non seulement la lecture et l'écriture demeurent les fondements des apprentissages dans toutes les disciplines scolaires, mais

leur maîtrise est une condition essentielle à une bonne insertion sociale et professionnelle. C'est afin de soutenir la recherche sur la lecture et l'écriture et de mieux appuyer la prise de décision et l'intervention dans les milieux scolaires que le MEES et le FROSC ont créé le Programme de recherche sur l'écriture et la lecture (PREL).

Initialement lancé en 2009 sous le vocable Programme de recherche sur l'écriture, ce programme a été étendu, en 2013, à la lecture pour s'intituler Programme de recherche sur l'écriture et la lecture. En plus des élèves des ordres d'enseignement du primaire et du secondaire, le programme vise également à développer de nouvelles connaissances sur l'émergence du français écrit des enfants au préscolaire et sur la réussite en lecture et écriture des adultes en formation générale. Depuis la création de ce programme, cinq appels de propositions ont été lancés à la communauté scientifique. Le PREL a ainsi financé 58 recherches, dont 31 se sont intéressées spécifiquement aux élèves du primaire, 11 ont porté sur les élèves du secondaire, 3 sur les élèves du préscolaire et 2 sur les étudiantes et les étudiants en formation professionnelle.

Ainsi, de nombreuses recherches ont porté sur les élèves du primaire, mais peu se sont intéressées aux élèves du secondaire. Pourtant, cette clientèle mériterait que l'on s'y attarde, sachant que l'intérêt envers la lecture et l'écriture décroît de façon importante de la 6^e année du primaire à la 2^e secondaire^{2.1}. De plus, peu de recherches financées dans le cadre de ce programme ont documenté les pratiques dans les classes du secondaire, comparativement à celles menées dans les classes du primaire. Et certains ordres d'enseignement ont moins été étudiés, notamment la formation générale des adultes. C'est pourquoi plusieurs priorités de recherche retenues dans le présent appel de propositions visent à mieux comprendre comment favoriser la réussite en lecture et écriture de ces élèves.

Qui plus est, considérant l'accroissement du nombre et de la diversité des immigrantes et des immigrants reçus au Québec, les élèves issus de l'immigration représentant aujourd'hui plus du quart des effectifs scolaires^{2.2}, il importe de se pencher sur l'inclusion des élèves allophones dans les classes québécoises. La publication récente du programme Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS)^{2.3} pour les élèves du primaire de même que le programme de francisation en formation générale des adultes^{2.4} reflètent une préoccupation pour le MEES au regard de l'équité et de l'inclusion de ces élèves dans le système scolaire québécois.

De surcroît, étant donné l'utilisation de plus en plus accrue des dispositifs et des contenus numériques en contexte scolaire, il est pertinent de documenter les pratiques d'enseignement qui permettent d'exploiter leur valeur ajoutée au regard du développement des compétences à lire et à écrire des élèves. Sur ce plan, le milieu scolaire bénéficierait de pistes d'action issues de la

recherche pour prendre des décisions éclairées autant sur les plans technologique que pédagogique.

Aussi, dans un contexte où la profession enseignante est de plus en plus complexe et exigeante, on se doit de mieux comprendre les modalités de formation et d'accompagnement les plus optimales pour les étudiantes et les étudiants ainsi que pour les nouveaux membres du personnel enseignant afin d'assurer leur persévérance et un enseignement de qualité au sein des classes québécoises. La qualité du français écrit représente également un défi de taille pour certains membres de la communauté étudiante universitaire. On sait que la plupart des universités québécoises offrent du soutien et des mesures d'aide. Quelles sont les caractéristiques de ces mesures conduisant à une progression des étudiantes et des étudiants au regard de leur compétence à écrire ou à lire?

Enfin, les deux programmes officiels destinés aux enfants du préscolaire sont basés sur une orientation de développement global de l'enfant où le jeu est le contexte d'apprentissage qui est privilégié. L'implantation récente des maternelles 4 ans à temps plein en milieu défavorisé amène un besoin de connaissances pour comprendre la spécificité des interventions de l'adulte qui soutient et accompagne l'enfant de 4 et 5 ans pour lui permettre de développer son plein potentiel au regard de la lecture et l'écriture. C'est pourquoi certaines priorités de recherche retenues concernent l'enfant au préscolaire.

C'est pour l'aider à faire face à l'ensemble de ces défis et dans cette perspective que le MEES s'associe avec le FRQSC pour lancer le présent appel de propositions et invite la communauté scientifique à soumettre une lettre d'intention.

^{2.1} MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2012). *Évaluation du Plan d'action pour l'amélioration du français. Le rapport à la lecture et à l'écriture à l'école (2010). Rapport d'évaluation abrégé.* Gouvernement du Québec. [En ligne] : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/EvaluationPAAF_2eRapportFinal_RapportLectureEcriture_1.pdf

^{2.2} MEES, Direction des indicateurs et des statistiques, Système Charlemagne, données en date du 9 avril 2015.

^{2.3} MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2014). *Intégration linguistique, scolaire et sociale. Enseignement primaire.* Gouvernement du Québec. [En ligne] : <http://www1.education.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/pdf/francais-ilss.pdf>

^{2.4} MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2015). *Programme d'études. Francisation. Domaine des langues. Formation générale des adultes.* Gouvernement du Québec. [En ligne] : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/educ_adulte_action_comm/Adultes_FGA_presentation_domainelangue_francisation_2015.pdf

3. Priorités de recherche ~~pour 2016-2017~~

Toutes les priorités de recherche présentées dans ce document sont directement en lien avec le but ultime de ce programme, soit le soutien à l'émergence de l'écrit et l'amélioration des compétences à lire et à écrire en français.

Les priorités de recherche pour ce concours sont regroupées autour de 5 axes, soit :

Axe 1 : Enseignement et apprentissage de l'écriture et de la lecture

Axe 2 : Inclusion des élèves allophones

Axe 3 : Environnement numérique

Axe 4 : Formation et accompagnement professionnel

Axe 5 : Éducation préscolaire

AXE 1 : ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE DE L'ÉCRITURE ET DE LA LECTURE

Priorités	Besoins de recherche
1.1	Quelles pratiques différenciées de planification de l'enseignement de l'écriture et de la lecture sont les plus susceptibles de favoriser le développement des compétences à écrire et à lire chez les élèves du secondaire ^{3.1} ?
1.2	Quelles pratiques d'enseignement en contexte d'inclusion scolaire sont les plus susceptibles de favoriser le développement de la compétence à écrire ou à lire des textes en tenant compte de la diversité des élèves du secondaire ?
1.3	Quelles pratiques d'enseignement de la grammaire actuelle, prenant appui sur les textes authentiques, sont les plus susceptibles de favoriser le développement des compétences à écrire et à lire chez les élèves du secondaire ?
1.4	Comment les interactions sociales en classe entre les élèves du secondaire contribuent-elles à leur apprentissage de l'écriture ou de la lecture?
1.5	Quelles pratiques collaboratives entre le personnel de la bibliothèque, les conseillères ou conseillers pédagogiques et les enseignantes ou enseignants favorisent le développement des compétences à écrire ou à lire chez les élèves du primaire ou du secondaire ?

AXE 2 : INCLUSION DES ALLOPHONES

Priorités	Besoins de recherche
2.1	Quelles pratiques d'enseignement sont les plus propices à favoriser

	le développement des compétences à écrire et à lire chez les élèves allophones , jeunes ou adultes, qui ont reçu récemment des services d'accueil et de soutien ^{3.2} à l'apprentissage du français ou chez les élèves issus de l'immigration , jeunes ou adultes, nouvellement arrivés en situation de grand retard scolaire?
2.2	Comment les interactions sociales en classe contribuent-elles au développement de la compétence à écrire et à lire chez les élèves allophones , jeunes ou adultes, selon les différents modèles de services d'accueil et de soutien ^{3.3} à l'apprentissage du français?

AXE 3 : ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

Priorités	Besoins de recherche
3.1	Quelles pratiques d'enseignement des stratégies de révision et de correction sont les plus susceptibles de favoriser le développement de la compétence à écrire avec un traitement de texte chez les élèves du primaire ou du secondaire?
3.2	Quelles pratiques d'enseignement des stratégies de lecture sont les plus susceptibles de favoriser le développement de la compétence à lire à l'écran chez les élèves du primaire ou du secondaire?

AXE 4 : FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Priorités	Besoins de recherche
4.1	Quels modèles de collaboration entre l'étudiante ou l'étudiant stagiaire, l'enseignante associée ou l'enseignant associé, la superviseure ou le superviseur de stage et la didacticienne ou le didacticien universitaire sont les plus susceptibles de soutenir les pratiques d'enseignement de l'écriture et de la lecture de l'étudiante ou de l'étudiant stagiaire en enseignement primaire ou secondaire?
4.2	Quelles modalités d'accompagnement sont les plus susceptibles de favoriser la mobilisation des savoirs en contexte d'enseignement de l'écriture et de la lecture chez les nouvelles enseignantes ou nouveaux enseignants du primaire ou du secondaire?
4.3	Quelles sont les actions les plus prometteuses mises en place dans les universités québécoises pour améliorer la maîtrise du français des étudiantes et étudiants en formation initiale en enseignement primaire et secondaire?

AXE 5 : ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

--

Priorités	Besoins de recherche
5.1	Quelles approches pédagogiques sont les plus susceptibles de favoriser le développement de la communication orale et l'écrit chez les enfants du préscolaire ^{3.4} dans le cadre d'un programme de développement global de l'enfant ^{3.5} ?
5.2	Quels sont les impacts à long terme des mesures de soutien qui privilégient une intervention sur dix semaines en fin d'année à l'éducation préscolaire sur le développement des compétences à écrire et à lire au 1 ^{er} cycle du primaire?
5.3	Comment les interactions sociales en classe, entre les enfants du préscolaire ou entre l'enfant du préscolaire et l'adulte , contribuent-elles à leur développement de la communication orale et l'écrit dans le cadre d'un programme de développement global de l'enfant ^{3.5} ?

Les milieux scolaires qui auraient une idée de projet en lien avec l'une des priorités de recherche, mais ne sauraient à quelle équipe ou à quel groupe de recherche s'associer, peuvent consulter le site Web de l'établissement ou du département avec lequel ils aimeraient collaborer pour connaître les intérêts de recherche couverts par ses membres. Ils peuvent également s'adresser directement soit à la faculté, au département ou même à la personne avec laquelle ils souhaiteraient collaborer.

EN PLUS D'OFFRIR UNE DÉMONSTRATION CLAIRE DE LEUR RATTACHEMENT AUX OBJECTIFS DU PROGRAMME AINSI QU'À UNE DES PRIORITÉS DU PRÉSENT CONCOURS, LES PROPOSITIONS DEVRONT:

- **Cibler** clairement (notamment dans l'espace prévu à cet effet dans le formulaire), **la priorité** à laquelle le projet entend répondre ;
- Offrir une démonstration claire de la valeur ajoutée du projet par rapport aux projets déjà financés dans les concours précédents du programme ainsi que de son caractère novateur (permet d'aborder des dimensions encore non étudiées) ;
- **Privilégier** l'adoption d'une approche multidisciplinaire dans le traitement des priorités de recherche et s'adjoindre une personne possédant une expertise dans le domaine de la didactique du français.

De plus, afin de maximiser les retombées des résultats de recherche sur l'élaboration ou la mise à jour de politiques et de programmes, les projets soumis doivent prendre en considération les dimensions sociodémographiques suivantes que l'on peut qualifier d'horizontales :

- l'analyse différenciée selon le sexe ;
- l'analyse différenciée selon la langue maternelle ;
- les caractéristiques socioéconomiques de l'élève ou de l'adulte en formation ;

- les caractéristiques des différentes régions du Québec.

Si tel n'est pas le cas, le choix de ne pas aborder ces dimensions devra être bien justifié dans la proposition.

^{3.1} Par élèves du secondaire dans le présent appel de propositions, nous entendons les élèves inscrits dans tout programme d'études de niveau secondaire (formation générale des jeunes, formation professionnelle, formation générale des adultes).

^{3.2} MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2014). *Cadre de référence. Accueil et intégration des élèves issus de l'immigration au Québec. Organisation des services*. Gouvernement du Québec. [En ligne] : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/saacc/communautes_culturelles/AccueilIntegratio n_2_OrganisationServices.pdf

^{3.3} *Ibid.*

^{3.4} Par éducation préscolaire dans le présent appel de propositions, nous entendons les enfants inscrits à la maternelle 4 ans à temps partiel ou à temps plein, à la maternelle 5 ans ou au programme Passe-Partout.

^{3.5} MINISTÈRE DE LA FAMILLE (avec la collaboration du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de la Santé et des Services sociaux) (2014). *Favoriser le développement global des jeunes enfants au Québec : une vision partagée pour des interventions concertées*. Gouvernement du Québec. [En ligne] : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Favoriser-le-developpement-global-des-jeunes-enfants-au-quebec.pdf>

4. Conditions du concours, de la subvention et de la bourse

La description et les règles du programme Actions concertées ainsi que les Règles générales communes sont disponibles dans la boîte à outils de cette page.

- Cette Action concertée permettra d'offrir des bourses et des subventions sous différents volets : bourse doctorale, projet de recherche, projet de recherche-action et synthèse des connaissances. ~~des subventions sous deux volets : synthèse des connaissances et projet de recherche.~~
- Le début de la période de subvention est établi au 1^{er} juillet 2017 et la date de fin est variable selon le volet. Dans tous les cas, le rapport final doit être déposé au plus tard trois mois après la fin de la période de subvention et de bourses.
- Les montants prévus par volet sont précisés au tableau « [Volets offerts dans ce concours](#) ».
- La subvention devra être utilisée pour le financement des dépenses courantes reliées directement à la réalisation de la synthèse et du projet de recherche.
- Les lettres d'intention et les demandes peuvent être rédigées en français ou en anglais. Toutefois, le titre et le résumé du projet doivent être rédigés en français.
- Cette Action concertée s'adresse aux chercheurs d'université, de collège, aux chercheurs d'établissement et aux chercheurs boursiers

qui peuvent agir à titre de responsable de la demande de subvention. Elle s'adresse également aux étudiants qui souhaitent faire une demande de bourse.

- Dans le cadre des projets de recherche-action, les partenaires du milieu inscrits dans la composition régulière de l'équipe (avec le statut de COP) pourront bénéficier d'un dégageant de leur tâche, montant à prévoir à l'intérieur de l'enveloppe disponible par projet sous ce volet.
- **Dans le cadre de ce concours, une seule lettre d'intention peut être déposée à titre de responsable, tous volets confondus.**
- **Dans le cadre de ce concours, les membres réguliers (incluant les responsables) peuvent participer à un maximum de quatre lettres d'intention / demandes, tous volets confondus.**
- Cette Action concertée répond aux règles établies par le FROSC dans les [Règles générales communes](#) et le [programme Actions concertées](#) quant à la recevabilité des demandes, aux dépenses admissibles^{4.1}, au respect de la propriété intellectuelle^{4.2} aux montants alloués, aux périodes d'attribution, aux règles d'admissibilité de même qu'à la définition des statuts.
- Toutes les informations relatives à la préparation et au dépôt des lettres d'intention et des demandes de financement sont inscrites dans le document du [programme Actions concertées](#). Dans le présent document, seules les informations relatives aux critères d'évaluation de pertinence et d'évaluation scientifique sont précisées.
- Puisque cet appel de propositions s'inscrit dans le cadre du [programme Actions concertées](#), la personne responsable d'un projet financé **doit** participer aux **rencontres de suivi** prévues dans le programme. À ces rencontres sont conviés les membres de la ou des équipes et étudiants financés, les partenaires de l'Action concertée et un ou des membres du FROSC. Elles sont organisées par le FROSC et permettent de faire part de l'évolution des travaux de recherche et de mettre à profit les résultats auprès des partenaires de cette Action concertée. Le refus d'y participer pourrait entraîner une suspension des versements de la subvention. Les frais de déplacement inhérents à ces activités doivent être prévus dans le budget de la subvention ou à même la bourse.
- Les titulaires d'une subvention doivent avoir une préoccupation de vulgarisation de leurs résultats de recherche afin d'en maximiser les retombées auprès des publics les plus susceptibles d'en bénéficier. Dans cet esprit, le FROSC a développé le Guide 1 : 4 : 20^{4.3} que les titulaires d'une subvention devront utiliser pour la présentation de leur rapport final. Puisque l'ajout d'annexes est prévu, toutes les informations complémentaires font également partie du rapport.
- Après le dépôt du rapport final, le FROSC organise une rencontre de transfert des connaissances visant à faire connaître les résultats à un public plus large d'utilisateurs potentiels. Les responsables des projets financés sont tenus d'y participer. Les frais de déplacement inhérents à cette activité doivent être prévus dans le budget de la subvention.
- À l'instar de tout projet de recherche, les titulaires d'une subvention à la suite de ce concours devront indiquer, dans tout rapport, article,

communication, que la recherche a été subventionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en collaboration avec le Fonds de recherche du Québec – Société et culture dans le cadre du programme Actions concertées. Un rappel sera fait par le Fonds aux titulaires afin que cette condition soit remplie, y compris lors des présentations faites au moment des suivis des projets et sur le rapport final.

- Les chercheuses et chercheurs de collège inscrits dans une demande de subvention à titre de membres réguliers peuvent bénéficier d'un montant statutaire de 7000 \$/par an et demander un dégage­ment de leur tâche d'enseignement en vertu du Programme pour le dégage­ment de la tâche d'enseignement des chercheurs de collège. Ces fonds sont toutefois conditionnels à la disponibilité de crédits^{4.4}.

^{4.1} Voir également l'[Annexe 2](#) du présent document.

^{4.2} Voir également l'[Annexe 1](#) du présent document.

^{4.3} [Guide pour la rédaction du rapport scientifique](#) conçu à l'intention des décideurs, gestionnaires et intervenants (1 : 4 : 20).

^{4.4} [Programme pour le dégage­ment d'enseignement de chercheurs de collège](#)

5. Volets offerts dans ce concours

Volets offerts dans ce concours			
Type de financement	Volet	Durée	Montant maximum
Soutien à la relève	Bourse doctorale	3 ans (9 sessions)	25 000 \$ / an
Fonctionnement pour la réalisation de la recherche	Projet de recherche	2-3 ans	150 000 \$
	Projet de recherche-action	2-3 ans	175 000 \$ *
	Synthèse des connaissances	1 an	50 000 \$
* Une partie du montant est prévue pour faciliter le dégage­ment de collaborateurs des milieux de pratique (COP) qui agissent à titre de membres réguliers dans l'équipe (voir annexe 1).			

Définition des volets

Bourse doctorale en recherche

L'objectif du volet « bourse doctorale » offert dans le cadre de ce concours est d'apporter une contribution à la formation d'une relève en recherche et de susciter un intérêt pour la thématique de l'appel de propositions. Notez

que les règles de gestion et d'utilisation des bourses doctorales du **programme Actions concertées** sont les mêmes que celles du programme régulier de bourses doctorales^{5.1} du FRQSC que les candidats sont invités à consulter.

Projet de recherche

L'objectif de ce volet est de soutenir des projets, menés individuellement ou par un ensemble de chercheurs, visant à répondre aux besoins et priorités énoncés dans l'appel de propositions. Les projets financés dans ce volet doivent démontrer leur potentiel à conduire à une percée sur le plan du développement des connaissances, notamment par l'exploration de nouvelles approches, perspectives ou hypothèses. Les propositions doivent également faire preuve d'une grande préoccupation pour l'innovation et le transfert des connaissances afin d'éclairer les décideurs et les intervenants.

Projet de recherche-action

Un projet de recherche-action est fondé sur le besoin de comprendre, d'expliquer et de transformer la pratique d'un milieu donné. La recherche-action vise à accompagner le milieu concerné dans l'identification et la problématisation de ses difficultés, dans l'établissement d'un bilan critique de ses problèmes et dans l'élaboration, la mise en œuvre ou l'amélioration des outils pour résoudre les problèmes visés.

La transformation est au cœur des projets en recherche-action. Le processus menant à cette transformation de même que la transformation elle-même doivent générer des connaissances nouvelles. Les projets soumis dans ce volet doivent donc faire valoir leur pertinence à la fois pour l'avancement des connaissances et pour le développement, l'expérimentation et la transformation des pratiques.

Les projets de recherche-action sont caractérisés par la participation de l'ensemble des acteurs impliqués, qu'ils soient du milieu universitaire ou du milieu de la pratique. Ils engagent ainsi les chercheurs et le milieu de pratique participant à l'expérimentation, et ce, tant dans le processus de construction de la recherche que dans son opérationnalisation ou dans les étapes ou les modalités d'intervention qui en découlent.

Pour refléter les spécificités de ce type de recherche, les membres réguliers de l'équipe doivent s'adjoindre au moins un représentant du milieu dont le statut correspond à celui de collaborateur des milieux de pratique (COP)^{5.2}. Il s'agit d'une **condition d'admissibilité** pour bénéficier d'une subvention dans ce volet.

Parallèlement, les représentants du milieu de pratique ayant une contribution occasionnelle ou ciblée sur un ou des aspects spécifiques du projet de

recherche-action pourront être inscrits dans la section B de la rubrique « Composition de l'équipe » du formulaire de demande. Enfin, le responsable du projet pourra souligner la contribution des représentants du milieu qui participent à une tâche précise de la réalisation du projet (ex. : passation de questionnaires) directement dans le fichier joint à la demande visant la « Description du projet ».

Pour plus de précisions quant aux différents statuts des représentants du milieu de pratique impliqués dans le projet de même que les caractéristiques et exigences liées à chacun d'eux, consultez l'[Annexe 3](#).

Synthèse des connaissances

La synthèse des connaissances, telle que nous l'entendons dans ce concours, vise à inventorier et à offrir une analyse critique des connaissances scientifiques pour les besoins de recherche identifiés dans cet appel de propositions. De plus, lorsque des données issues de milieux de pratique existent, la synthèse financée peut aussi inclure une recension de pratiques accompagnée d'analyses comparées. La synthèse, telle que définie dans le cadre de ce concours, permet donc de faire le point sur l'état des connaissances disponibles, mais offre également un cadre d'analyse critique, de manière à dégager des pistes de réflexion et d'action utiles tant pour la recherche que pour la prise de décision et les personnes impliquées dans le milieu.

5.1 <http://www.frgsc.gouv.qc.ca/fr/bourses-et-subventions/consulter-les-programmes-remplir-une-demande/bourse/bourse-au-doctorat-b2-en-recherche-et-de-reintegration-a-la-recherche-a2-concours-automne-2016-2017-2018--vnxv4czk1467634297810>

5.2 Les dégagements de tâches des collaborateurs du milieu de pratique qui agissent à titre de membres réguliers dans l'équipe seront permis uniquement dans le cadre du volet recherche-action, tel qu'indiqué à l'[Annexe 1](#).

6. Lettre d'intention : contenu et critères d'évaluation

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte dans le présent concours doivent obligatoirement remplir le formulaire électronique de la lettre d'intention dans le site Web du Fonds Société et culture situé dans la rubrique « [Dossier du chercheur \(formulaires électroniques et dossier du chercheur financé\)](#) ». À cette étape, seuls le curriculum vitæ ([CV commun canadien](#)) et le fichier des [contributions détaillées](#) de la personne responsable sont exigés. Ils doivent être complétés sur les formulaires prévus à cet effet, également disponibles dans la boîte à outils de cette page.

La lettre d'intention est une étape éliminatoire et est assortie d'un seuil global de passage de 70 %. Pour plus d'informations quant à la préparation de la lettre d'intention et quant à l'évaluation de pertinence, les candidats sont invités à consulter les règles du programme *Actions concertées*. Les critères d'évaluation pour les lettres d'intention sont les suivants :

Bourse doctorale en recherche		
Critères	Indicateurs	Pondération
Adéquation du projet aux objectifs et aux besoins exprimés dans l'appel de propositions	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel de propositions • Réponse du projet aux besoins inscrits dans le présent appel de propositions • Effort d'appropriation des besoins exprimés dans l'appel de propositions 	<p>60 points</p> <p>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %.</p>
Retombées anticipées	<ul style="list-style-type: none"> • Applicabilité des résultats attendus • Impact potentiel des retombées pour l'orientation et l'application de politiques et de programmes publics 	30 points
Transfert des connaissances et liens partenariaux	<ul style="list-style-type: none"> • Ampleur et qualité de la stratégie de transfert des connaissances auprès des différents utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'Action concertée • Qualité des liens avec les partenaires du milieu 	10 points

Projet de recherche		
Critères	Indicateurs	Pondération
Adéquation du projet aux objectifs et aux besoins exprimés dans l'appel de propositions	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel de propositions • Réponse du projet aux besoins inscrits dans l'appel de proposition • Effort d'appropriation des besoins exprimés dans l'appel de propositions 	<p>60 points</p> <p>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %.</p>
Retombées anticipées	<ul style="list-style-type: none"> • Applicabilité des résultats attendus • Impact potentiel des retombées pour l'orientation et l'application de politiques et de programmes publics 	30 points
Transfert des connaissances et liens partenariaux	<ul style="list-style-type: none"> • Ampleur et qualité de la stratégie de transfert des connaissances auprès des différents utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'Action concertée • Implication et degré de collaboration des partenaires du milieu et des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'Action concertée 	10 points

Projet de recherche-action

Critères	Indicateurs	Pondération
Adéquation du projet aux objectifs et aux besoins exprimés dans l'appel de propositions	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel de propositions Réponse du projet aux besoins inscrits dans l'appel de proposition Effort d'appropriation des besoins exprimés dans l'appel de propositions 	<p>45 points</p> <p><small>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %.</small></p>
Retombées anticipées	<ul style="list-style-type: none"> Impact du projet pour le développement ou l'amélioration d'applications pratiques Impact potentiel des retombées pour l'orientation et l'application de politiques et de programmes publics 	<p>30 points</p>
Transfert des connaissances et liens partenariaux	<ul style="list-style-type: none"> Ampleur et qualité de la stratégie de transfert des connaissances auprès des différents utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'Action concertée Implication et degré de collaboration des partenaires du milieu et des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'Action concertée 	<p>25 points</p>

Synthèse des connaissances

Critères	Indicateurs	Pondération
Adéquation du projet aux objectifs et aux besoins exprimés dans l'appel de propositions	<ul style="list-style-type: none"> Pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel de propositions Réponse du projet aux besoins inscrits dans l'appel de proposition Effort d'appropriation des besoins exprimés dans l'appel de propositions 	<p>60 points</p> <p><small>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %.</small></p>
Retombées anticipées	<ul style="list-style-type: none"> Applicabilité des résultats attendus Impact potentiel des retombées pour l'orientation et l'application de politiques et de programmes publics 	<p>25 points</p>
Transfert des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> Ampleur et qualité du plan de transfert des connaissances auprès des différents utilisateurs potentiels des résultats, incluant les partenaires de l'Actions concertée 	<p>15 points</p>

Les recommandations du Comité de pertinence seront transmises au Comité d'évaluation scientifique. Les candidats devront tenir compte des commentaires et suggestions faits à cette étape ou justifier dans la demande leur choix de ne pas le faire.

7. Demande de financement : contenu et critères d'évaluation

Les candidatures retenues à l'étape d'évaluation de pertinence sont invitées à déposer une demande complète. Pour ce faire, elles doivent remplir le formulaire électronique, situé dans la rubrique «[Dossier du chercheur \(formulaires électroniques et dossier du chercheur financé\)](#)», de la section «Mon dossier» sur le site Web du Fonds Société et culture. L'évaluation des demandes est assortie d'un seuil global de passage de 70 %. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

Bourse de doctorat en recherche		
Critères	Indicateurs	Pondération
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité du dossier académique et reconnaissance (bourses, distinctions et prix reçus; lettres de recommandation des répondants; résultats universitaires) (30 points) • Expériences pertinentes (en ou hors milieu académique) (15 points) 	45 points
Projet de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Originalité de la problématique et contribution à l'avancement des connaissances (20 points) • Pertinence de l'approche théorique et méthodologique et calendrier de réalisation (20 points) 	40 points
Retombées anticipées	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des commentaires du comité de pertinence (5 points) • Démonstration du potentiel de retombées pour la prise de décision et l'intervention (5 points) • Stratégie de diffusion et de transfert des connaissances et des liens avec les partenaires du milieu, incluant les partenaires de l'Action concertée (5 points) 	15 points

Projet de recherche		
Critères	Indicateurs	Pondération
Projet de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Originalité et contribution à l'avancement des connaissances (15 pts) • Clarté de la problématique, pertinence de l'approche théorique et précision des objectifs poursuivis (15 pts) • Pertinence, rigueur et justification de l'approche méthodologique (15 pts) • Réalisme du calendrier (5 pts) 	<p>50 points</p> <p>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %.</p>
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des expériences et des réalisations de l'équipe (activités de transfert, communications, colloques, encadrement d'étudiants, publications, subventions, etc.) (10 pts) • Démonstration de l'arrimage entre l'expertise présente au sein de l'équipe et le projet (10 pts) 	20 points
Retombées anticipées	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des commentaires du comité de pertinence (5 pts) • Importance des retombées anticipées pour l'orientation et l'application des programmes et des politiques dans le domaine ciblé par l'appel de propositions (10 pts) • Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des différents utilisateurs potentiels des résultats (incluant les partenaires de l'Action concertée) et qualité des liens avec les partenaires du milieu (5 pts) 	20 points
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des activités proposées dans le projet pour former la relève étudiante à la recherche et variété des tâches et responsabilités prévues (10 pts) 	10 points

Projet de recherche-action		
Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité scientifique du projet de recherche-action	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du projet pour le développement, l'expérimentation et l'amélioration des pratiques (10 pts) • Contribution pour l'avancement des connaissances dans le domaine et la mise en évidence des limites des connaissances actuelles pour répondre à l'objet d'étude (10 pts) • Adéquation de la perspective théorique et articulation avec les objectifs, les questions de recherche et les choix méthodologiques de même que la rigueur dans la collecte, le traitement et l'analyse des données et réalisme du calendrier (20 pts) 	<p>40 points</p> <p>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %.</p>
Compétence des membres de l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Adéquation entre la productivité scientifique et le niveau d'expérience des chercheurs (publications, communications, subventions et outils) (10 pts) • Présence d'une expertise particulière dans le domaine où se situe la démarche de recherche-action et expérience de recherche en collaboration avec des milieux de pratique et dans le développement d'outils d'intervention (10 pts) 	20 points
Collaboration	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéfices mutuels attendus de la recherche-action, par les chercheurs et les partenaires du milieu, sur les plans scientifique et pratique (10 pts) • Qualité de la collaboration établie entre l'équipe et le milieu (10 pts) 	20 points
Retombées anticipées	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des commentaires du comité de pertinence (5 pts) • Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert pour l'appropriation des connaissances par les différents utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'Action concertée (5 pts) 	10 points
Contribution à la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la stratégie d'encadrement et des activités prévues pour les étudiants pour enrichir leur formation (5 pts) • Intégration des étudiants au projet (ainsi que des stagiaires de recherche postdoctoraux, le cas échéant) et la nature des tâches leur étant confiées (5 pts) 	10 points

Synthèse des connaissances		
Critères	Indicateurs	Pondération
Projet de synthèse	<ul style="list-style-type: none"> • Pertinence des approches théoriques et méthodologiques pour atteindre les objectifs de la synthèse (20 pts) • Capacité de la démarche à dégager les points forts et les lacunes des connaissances sur le thème étudié et à cerner de nouvelles pistes de recherche et d'intervention (20 pts) • Réalisme du calendrier (5 pts) 	<p>45 points</p> <p>Ce critère est assorti d'un seuil de passage de 70 %.</p>
Compétence	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des réalisations et des activités de recherche, reconnaissance par les pairs et rayonnement (activités de transfert, communications, colloques, encadrement d'étudiants, publications, subventions, etc.) (10 pts) • Démonstration de l'arrimage entre l'expertise présente au sein de l'équipe et le projet (10 pts) 	20 points
Retombées anticipées	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des commentaires du comité de pertinence (5 pts) • Importance des retombées anticipées pour l'orientation et l'application des programmes et des politiques dans le domaine ciblé par l'appel de propositions (10 pts) • Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert pour l'appropriation des connaissances par les différents utilisateurs potentiels des résultats de la recherche, incluant les partenaires de l'Action concertée (10 pts) 	25 points
Contribution à la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des activités proposées pour former la relève étudiante à la recherche et variété des tâches et responsabilités prévues à cet effet dans le cadre du projet (10 pts) 	10 points

8. Dates importantes

Le formulaire de **lettre d'intention**, rempli en ligne dans le site Web du FRQSC, doit être transmis au plus tard le **mercredi 30 novembre à 2016 à 16 heures**, de même que les pièces à joindre, le cas échéant. Les documents additionnels (notamment les lettres d'appui des partenaires) **doivent être numérisés et insérés à la suite du fichier joint des contributions détaillées du CV commun canadien de la personne responsable de la demande**. Aucun rappel ne sera fait et aucun document ne pourra être ajouté après la date et l'heure de clôture du concours.

L'annonce des résultats par courriel est prévue dans la semaine du 20 janvier 2017.

Le formulaire pour la **demande de financement**, rempli en ligne dans le site Web du FROSC, doit être transmis au plus tard le **mercredi 22 mars 2017 à 16 heures**, de même que les documents à joindre, le cas échéant. Les documents additionnels (notamment les lettres d'appui des partenaires) **doivent être numérisés et insérés à la suite du fichier joint des contributions détaillées du CV commun canadien de la personne responsable de la demande**. Aucun rappel ne sera fait et aucun document ne pourra être ajouté après la date et l'heure de clôture du concours.

Un dossier ne présentant pas tous les documents requis à l'intérieur des délais prescrits est déclaré non admissible par le Fonds.

Tel que stipulé au point 3.3 des [Règles générales communes](#) des Fonds de recherche du Québec : « La personne qui présente une demande assume l'entière responsabilité de son dossier. Celui-ci doit être complet et répondre à chacune des exigences du programme. ». De plus, aucun document transmis après la date limite, ni aucun document joint au dossier de la demande et qui n'est pas exigé par les règles du programme ne sont soumis au comité d'évaluation.

L'annonce officielle des résultats est prévue dans la semaine du 13 juin 2017.

Le début du projet est prévu pour le **1^{er} juillet 2017**.

9. Renseignements

Pour obtenir plus d'information sur ce concours

Marc Bélanger

Chargé de programmes

FRQSC

Téléphone : (418) 643-7582, poste 3192

Courriel : actions-concertees.sc@frq.gouv.qc.ca

ou marc.belanger@frq.gouv.qc.ca

Pour toute question ou tout problème d'ordre technique

Odile Renaud

Technicien en administration

FRQSC

Téléphone : (418) 643-7582, poste 3194

Courriel : odile.renaud@frq.gouv.qc.ca

10. Annexe 1 - Précisions sur les conditions entourant la propriété intellectuelle à l'intention des récipiendaires et des partenaires

Reconnaissance des droits de propriété intellectuelle

Conformément au Plan d'action sur la gestion de la propriété intellectuelle dans les universités et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux où se déroulent des activités de recherche et aux pratiques en vigueur dans le milieu de la recherche, les partenaires de l'Action concertée et le Fonds Société et culture reconnaissent la propriété intellectuelle des récipiendaires sur les données brutes originales, les travaux de recherche intérimaires et les résultats de recherche découlant des travaux financés dans le cadre de ce protocole.

Droits des parties concernant les données brutes originales et les travaux de recherche intérimaires

Les partenaires peuvent utiliser (à des fins de reproduction, de traduction, de communication au public par quelque moyen que ce soit, de représentation ou d'exécution en public, de réalisation de travaux de recherche ultérieurs, etc.) les données brutes originales colligées par les récipiendaires ou sous leur supervision, sous réserve d'obtenir l'approbation préalable des récipiendaires. De même, ils peuvent utiliser les travaux de recherche intérimaires (communiqués dans le cadre des activités de suivi ou sous la forme de rapports intérimaires), sous réserve d'obtenir l'approbation préalable des récipiendaires.

Droits des parties concernant le rapport final et les résultats de recherche

Les partenaires peuvent utiliser (à des fins de reproduction, de traduction, de communication au public par quelque moyen que ce soit, de représentation ou d'exécution en public, de réalisation de travaux de recherche ultérieurs, etc.) le rapport final. De même, ils peuvent utiliser les résultats de recherche qui ont fait l'objet d'une diffusion publique par les récipiendaires (dans le cadre d'une publication scientifique, d'une conférence, d'un colloque, d'un congrès ou d'une publication dans un site Web). La personne responsable de la demande s'engage à procéder à une divulgation complète des résultats de la recherche, le plus rapidement possible, à travers les activités de suivi, le rapport final, l'activité de transfert, les publications ou autrement.

Citations appropriées

Les partenaires et les récipiendaires s'engagent à respecter les règles de citations habituelles en milieu universitaire en toute circonstance, notamment

dans le cas de travaux ultérieurs qui s'appuieraient sur les résultats de recherche.

Acceptation de la subvention

En acceptant la subvention, le responsable octroie une licence non exclusive et non transférable de ses droits d'auteur sur le Rapport final, sans limites territoriales (mondiale) et pour une durée illimitée, pour laquelle la subvention constitue considération. Cette licence est octroyée aux partenaires. Le responsable garantit aux partenaires qu'il détient tous les droits lui permettant de consentir à la cession de ses droits d'auteur conformément à la présente.

11. Annexe 2 - Dépenses admissibles dans ce concours (pour information seulement)

Dépenses admissibles ([lien à faire vers le PDF](#))

12. Annexe 2 - Dépenses admissibles dans ce concours (pour information seulement)

DÉPENSES	1 ^{re} année *	2 ^e année *	3 ^e Année *	4 ^e et 5 ^e années	CHC **
DÉPENSES PRÉVUES EN FONCTIONNEMENT ET EN ÉQUIPEMENT					
Rémunération :					
- Dégagement de la tâche d'enseignement (responsable du projet)					
- Dégagement de la tâche d'enseignement (chercheur universitaire excluant le responsable)					
- Dégagement de la tâche d'enseignement (chercheur de collège)					
- Dégagement de la tâche pour les partenaires ***					
- Étudiants de 1 ^{er} cycle					
- Étudiants de 2 ^e cycle					
- Étudiants de 3 ^e cycle					
- Stagiaires de recherche postdoctorale					
- Professionnels de recherche					
- Techniciens de recherche					
- Personnel administratif					
Bourses aux :					
- Étudiants de 1 ^{er} cycle					
- Étudiants de 2 ^e cycle					
- Étudiants de 3 ^e cycle					
- Stagiaires de recherche postdoctorale					
Honoraires professionnels :					
- Consultants					
- Chercheurs invités					
- Conférenciers invités					
Frais de dédommagement des participants à l'étude					
Frais de déplacement et de séjour					
Matériel et fournitures de recherche					
Frais de transport de matériel et d'équipement					
Frais de location de locaux et d'équipement					
Frais de télécommunications					
Fournitures informatiques et achat de banques de données					
Frais de production, d'édition ou de reprographie					
Frais de traduction					
Achat d'équipements					
Total : Dépenses prévues en fonctionnement et en équipement					

■ Dépenses non admissibles

* Variable selon le volet

** Ces fonds sont conditionnels à la disponibilité des crédits.

*** Offert pour le volet de recherche-action seulement, et ce, pour les membres réguliers portant le statut COP.

12. Annexe 3 - Note de clarification pour la participation des partenaires du milieu aux projets déposés dans le volet recherche-action

Catégories de membre et implication sur le type de dépenses admissibles

Les gens du milieu de pratique, dans le cadre duquel se déroule le projet de recherche-action, sont impliqués dans la démarche à différents degrés. C'est la nature de leur implication qui détermine s'ils peuvent faire partie de la composition régulière de l'équipe ou apparaître dans la section B de la rubrique « Composition de l'équipe » où doivent être inscrits les autres membres. Chacune de ces catégories de membre est assortie de règles distinctes quant aux dépenses admissibles et aux exigences relatives à la présentation des membres dans la demande de subvention.

Membre inscrit dans la composition régulière

Le représentant du milieu de pratique inscrit dans la composition régulière a une contribution significative aux différentes étapes du projet, tant dans l'identification des besoins de connaissances, que dans la conceptualisation et la réalisation du projet. Sa contribution est justifiée par sa connaissance du milieu de pratique et des savoirs qui en découlent.

Le représentant du milieu de pratique qui répond à cette définition porte le statut de COP^{12.1} et doit fournir un CV abrégé d'au maximum 2 pages qui résume, en lien avec le projet et dans cet ordre, 1) la formation, 2) l'expérience et 3) les publications ou autres réalisations scientifiques, le cas échéant. Ce CV abrégé sera joint à la demande et considéré pour l'évaluation du critère portant sur la composition de l'équipe. Notez que les membres réguliers portant les statuts suivants devront également produire un CV abrégé, selon ces mêmes directives : chercheurs gouvernementaux (CHG), praticiens-chercheurs (PC) ou chercheurs affiliés (CHA).

Le responsable de la demande peut prévoir un montant dans son budget pour permettre de dégager le collaborateur du milieu de pratique (COP) d'une partie de ses tâches régulières afin qu'il puisse consacrer du temps à la recherche. Les sommes demandées devront être inscrites dans le poste budgétaire intitulé « Dégagement de la tâche pour les partenaires » de la grille de prévision budgétaire du formulaire. En aucun cas, le dédommagement ne peut constituer un salaire. Il pourra cependant servir à payer les frais liés à la participation de cette personne au projet et à offrir une compensation à l'employeur pour le remplacement de cette personne pendant la durée de l'activité, le cas échéant.

Une justification détaillée des sommes demandées de même qu'une description des tâches assumées par le collaborateur du milieu de pratique devront apparaître dans la section « Justification du budget demandé ».

Membre inscrit dans la section B de la rubrique « Composition de l'équipe »

Le représentant du milieu de pratique inscrit dans la section B de la rubrique « Composition de l'équipe » du formulaire de demande a une contribution occasionnelle ou ciblée sur un ou des aspects spécifiques du projet de recherche-action en raison de sa connaissance du milieu. Ce représentant participe au déroulement de la recherche et peut notamment faciliter les liens avec le milieu.

^{12.1} Un collaborateur des milieux de pratique, aussi appelé « Collaborateur praticien », est une personne qui provient des milieux de pratique tels que des organismes publics, gouvernementaux ou non, ou des entreprises privées. Cette personne peut également provenir d'un établissement d'enseignement, mais ne doit pas occuper un poste rémunéré de chercheur.

13. Annexe 4 - Grille de signification des notes et des cotes lors des évaluations de pertinence et scientifique

Mettre lien vers le PDF : **Grille de signification des notes et des cotes lors des évaluations de pertinence et scientifique**

ANNEXE 3 - GRILLE DE SIGNIFICATION DES NOTES ET DES COTES LORS DES ÉVALUATIONS DE PERTINENCE ET SCIENTIFIQUE

	<u>NOTE</u>	<u>COTE</u>
Exceptionnelle		
Se démarque des normes de rigueur scientifique	90 à 100 %	A+
Remarquable		
Présente des forces ou des qualités qui excèdent les normes scientifiques	85 à 89,9 %	A
Excellente		
Répond globalement aux normes de rigueur scientifique	80 à 84,9 %	A-
Très bonne		
Présente une ou quelques faiblesses mineures	75 à 79,9 %	B+
Bonne		
Présente des faiblesses (soit par le cumul de faiblesses mineures ou à cause d'une faiblesse plus notable)	70 à 74,9 %	B
<hr/>		
Faiblesses importantes	60 à 69,9 %	C
<hr/>		
Insuffisante	59,9 % et moins	D
<hr/>		
Cote attribuée à une lettre d'intention ou une demande qui n'a pas obtenu la note de passage de 70 % requise sur un ou plusieurs critères éliminatoires, tel qu'indiqué dans l'appel de propositions		Z

Pour être recommandée par un comité d'évaluation, une lettre d'intention ou une demande doit obtenir la note minimale totale de 70 % (B) au cumulatif ainsi que pour chacun des critères éliminatoires.

14. Annexe 5 – Liste des projets financés – écriture et lecture

Nom, prénom	Établissement	Titre	Volet	Date de dépôt du rapport ou de la thèse ¹
Allaire,	UQAC	Écrire ensemble au primaire: interventions	Recherch	2015-01

Nom, prénom	Établissement	Titre	Volet	Date de dépôt du rapport ou de la thèse ¹
Stéphane		des enseignants et stratégies d'écriture des élèves	e-action	
Ammar, Ahlem	UdeM	La rétroaction corrective écrite dans l'enseignement secondaire au Québec: Effets du contexte d'apprentissage, du type d'erreurs et de la compétence des apprenants à l'écrit	Projet de recherche	2015-10
Ammar, Ahlem	UdeM	La rétroaction corrective en écriture en L2 : effets de la technique, du niveau de l'apprenant, du genre et du type de l'erreur	Projet de recherche	À venir
Armand, Françoise	UdeM	Développer les compétences à écrire d'élèves allophones immigrants en situation de grand retard scolaire au secondaire au moyen d'ateliers d'expression créatrice théâtrale, d'approches plurilingues de l'écriture et de rétroactions correctives	Recherche-action	2015-12
Berthiaume, Rachel	UdeM	L'enseignement du vocabulaire auprès d'élèves de 4e année du primaire en contexte de classe ordinaire : évaluation d'un dispositif d'enseignement en fonction des caractéristiques des élèves	Projet de recherche	À venir
Blaser, Christiane	UdeS	Le rapport à l'écrit des enseignants : un levier essentiel dans le développement de la compétence à écrire des élèves	Projet de recherche	2014-11
Blaser, Christiane	UdeS	Soutenir le développement professionnel d'enseignantes du primaire pour améliorer les pratiques d'enseignement et d'évaluation de la lecture et de l'écriture en contexte autochtone, à l'ère des TIC	Recherche-action	À venir
Boivin, Marie-Claude	UdeM	Un modèle didactique d'articulation de la grammaire et de l'écriture pour favoriser le transfert des connaissances grammaticales en situation de production écrite chez les élèves du secondaire	Recherche-action	2014-10
Bouchard, Caroline	UL	Mise en place d'un dispositif de développement professionnel auprès d'enseignants(es) en maternelle 5 ans afin de favoriser le soutien du développement du langage oral et écrit des enfants en situation de jeu symbolique	Recherche-action	À venir
Cartier, Sylvie	UdeM	Appropriation de pratiques pédagogiques novatrices en lecture en classe de français au primaire et au secondaire	Recherche-action	À venir
Charron, Annie	UQAM	Les orthographe approchées pour un enseignement explicite de l'orthographe au premier cycle du primaire.	Recherche-action	2016-09
Charron, Annie	UQAM	Effets longitudinaux de la pratique des orthographe approchées sur le développement orthographique des élèves	Recherche-action	À venir
Collin, Simon	UQAM	Effets de l'utilisation des médias numériques à la maison par les élèves du préscolaire sur leurs premiers apprentissages en lecture selon la médiation parentale, le milieu socioéconomique, la langue parlée à la maison et le sexe	Projet de recherche	À venir
Da Silveira, Yvonne	UQAT	Exploration de nouvelles pratiques d'enseignement pour favoriser le développement de la compétence à écrire	Recherche-action	2015-08

Nom, prénom	Établissement	Titre	Volet	Date de dépôt du rapport ou de la thèse ¹
		d'élèves anichinabè, innus et cris du primaire		
Daigle, Daniel	UdeM	Compétence orthographique et dysorthographe: rôles des procédures explicites et de la rétroaction corrective	Projet de recherche	2013-05
Daigle, Daniel	UdeM	L'enseignement de l'orthographe lexicale et l'élève en difficulté : Développement et mise à l'essai d'un programme d'entraînement	Projet de recherche	2015-06
David, Robert	UdeM	Étude des effets sur les pratiques pédagogiques des enseignants et la compétence à écrire des élèves, d'un dispositif de formation à la nouvelle grammaire qui intègre des exemples de pratiques sur vidéo et permet un partage d'expertise	Recherche-action	2016-06
Dezutter, Olivier	UdeS	L'impact des activités culturelles sur le rapport à l'écrit des élèves et sur leur motivation en lecture et en écriture	Projet de recherche	À venir
Falardeau, Érick	UL	L'impact d'une démarche d'enseignement explicite des stratégies de lecture sur la compétence et la motivation d'élèves du secondaire	Projet de recherche	À venir
Falardeau, Érick	UL	Quel apport de l'enseignement explicite et du traitement de texte pour faciliter la transition du primaire vers le secondaire en écriture?	Recherche-action	À venir
Forget, Marie-Hélène	UdeS	Le transfert de l'oral vers l'écrit des compétences à justifier ses propos	Bourse doctorale	2014-07
Gauvin, Isabelle	UQAM	Mobilisation des savoirs et des compétences en grammaire et en didactique de la grammaire vers les pratiques d'enseignement de l'écriture chez les étudiants en enseignement du français au secondaire	Projet de recherche	2016-01
Gonnerman, Laura	McGill	Exploiter les connaissances des enfants sur les relations entre les mots afin d'améliorer l'orthographe au Québec francophone : étude expérimentale et d'intervention	Projet de recherche	2015-09
Gonthier, Marie-Eve	UQAR	L'impact d'un projet de clavardage pédagogique sur le développement de la compétence à écrire et sur le comportement d'élèves en adaptation scolaire et en classe régulière de français au premier cycle du secondaire	Bourse doctorale	À venir
Guay, Frédéric	UL	Évaluer l'efficacité et l'impact du programme d'intervention "CASIS-écriture" pour augmenter la motivation d'élèves du primaire envers l'écriture	Projet de recherche	2013-05
Guay, Frédéric	UL	La formation CASIS-écriture pour favoriser l'apprentissage de nouvelles pratiques pédagogiques chez les étudiants du baccalauréat en enseignement au primaire afin de favoriser la motivation et la réussite scolaire en écriture des élèves	Projet de recherche	À venir
Karsenti, Thierry	UdeM	Usages didactiques des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour soutenir le développement de la compétence à écrire des élèves du primaire en milieu défavorisé	Projet de recherche	2015-09

Nom, prénom	Établissement	Titre	Volet	Date de dépôt du rapport ou de la thèse ¹
Labrecque, Anne-Marie	UdeS	Les différentes méthodes d'enseignement de l'écriture en 1re année du primaire (script, cursif, TIC): des liens à établir avec le développement de la compétence à écrire, la motivation et le niveau de lecture des élèves	Bourse doctorale	À venir
Lacelle, Nathalie	UQAM	Compétences, processus et stratégies de lecture en fonction des genres textuels numériques et des supports numériques	Synthèse des connaissances	À venir
Laplante, Line	UQAM	Écrire, une compétence qui se construit: impact du modèle d'intervention à trois niveaux sur la prévention des difficultés en écriture auprès d'élèves de la maternelle et du 1er cycle du primaire issus de milieux défavorisés.	Projet de recherche	2016-09
Larose, François	UdeS	Étude des représentations et des pratiques de recours aux technologies numériques chez des élèves et des enseignants québécois du secondaire ainsi que de leurs impacts sur l'apprentissage de l'écrit	Projet de recherche	À venir
Lavoie, Natalie	UQAR	Une approche pédagogique pour travailler les compétences graphomotrices en écriture au premier cycle du primaire	Projet de recherche	2015-11
Lefrançois, Pascale	UdeM	Enseigner et apprendre la notion de phrase pour améliorer la compétence à écrire des élèves du primaire à l'aide de la littérature de jeunesse	Recherche-action	2014-04
Lépine, Martin	UdeM	Analyse des pratiques enseignantes en écriture réflexive dans le cadre d'activités intégratives pour l'appréciation des œuvres littéraires: enquête à l'école primaire québécoise	Bourse de doctorat	À venir
Lévesque, Jean-Yves	UQAR	Soutien parental et procédures des élèves dans l'apprentissage de l'orthographe lexicale	Projet de recherche	2014-04
Marinova, Krasimira	UQAT	Lire et écrire dans des situations d'apprentissage issues du jeu : construire un savoir partagé	Projet de recherche	À venir
Moldoveanu, Mirela	UQAM	Mettre en œuvre des pratiques différenciées pour favoriser le développement des compétences à rédiger d'élèves du primaire en milieu défavorisé	Recherche-action	À venir
Montésinos, Isabelle	UdeM	Accompagnement des enseignants d'une école montréalaise quant au recours à des réseaux d'œuvres littéraires pour soutenir la conscience linguistique en lecture et en écriture	Recherche-action	À venir
Myre-Bisaillon, Julie	UdeS	Situations d'enseignement-apprentissage de l'écriture, adaptées pour des élèves ayant des besoins spécifiques au primaire et au secondaire : conception, expérimentation et évaluation des effets	Recherche-action	2015-09
Nadeau, Marie	UQAM	Expérimentation de pratiques innovantes, la dictée 0 faute et la phrase dictée du jour, et étude de leur impact sur la compétence orthographique des élèves en production de texte	Recherche-action	2013-05
Nadeau, Marie	UQAM	Expérimentation de dispositifs didactiques en syntaxe et en ponctuation « à la	Projet de recherche	À venir

Nom, prénom	Établissement	Titre	Volet	Date de dépôt du rapport ou de la thèse ¹
		manière » des dictées métacognitives et interactives, au 3e cycle du primaire et 1er cycle du secondaire et effet sur la compétence en écriture	e	
Ouellet, Chantal	UQAM	Étude des profils orthographique et métagraphique d'élèves de la fin du primaire, du début du secondaire, d'élèves en difficulté et des pratiques pédagogiques de leurs enseignants	Projet de recherche	2013-12
Ouellet, Chantal	UQAM	Enseigner à mieux lire dans le contexte de l'enseignement d'un métier en formation professionnelle du secondaire	Recherche-action	À venir
Pagani, Linda S.	UdeM	Comment les capacités attentionnelles et les habiletés en motricité fine entre la maternelle et la première année influencent les habiletés en écritures ultérieures au primaire	Synthèse des connaissances	2012-06
Puentes-Neuman, Guadalupe	UdeS	Quel soutien scolaire et communautaire offrir aux parents afin de favoriser la réussite de l'entrée dans l'écrit chez les enfants?	Recherche-action	2015-09
Renaulaud, Céline	UL	Approches pédagogiques interculturelles adaptées à l'enseignement du français écrit et oral dans des classes linguistiquement hétérogènes et acquisition chez les élèves allophones néo-arrivants scolarisés au primaire	Bourse doctorale	À venir
Rioux, Isabelle	UdeS	Les mots du métier et comment les utiliser : appropriation de l'écrit à la vie professionnelle par des élèves non diplômés inscrits en formation professionnelle	Bourse doctorale	À venir
Rousseau, Nadia	UQTR	Les technologies d'aide comme mesure d'adaptation soutenant le développement des compétences rédactionnelles dans une perspective globale de l'apprentissage : étude longitudinale	Projet de recherche	À venir
Rvachew, Susan	McGill	Développement d'un outil de dépistage de la dysorthographe basé sur des compétences multiples du langage oral : un nouvel outil normalisé et validé pour le français québécois	Projet de recherche	2014-04
Sirois, Pauline	UL	Le développement de l'écriture aux 2e et 3e cycles du primaire: interventions développementales et différenciation pédagogique	Recherche-action	À venir
Stanké, Brigitte	UdeM	Nouvelle approche basée sur un enseignement orthographique favorisant l'apprentissage de la production écrite et de l'orthographe lexicale des élèves faibles orthographes de 6e année du primaire	Projet de recherche	À venir
St-Pierre, Marie-Catherine	UL	Conscience morphologique et habiletés d'orthographe chez les enfants du premier cycle du primaire ayant des difficultés de langage écrit: une étude d'intervention	Projet de recherche	2013-07
Tremblay, Ophélie	UQAM	Une communauté d'apprentissage d'enseignants-auteurs : pour une démarche engagée d'enseignement de l'écriture au 3e cycle du primaire	Recherche-action	À venir
Turcotte,	UQAM	Pratiques pédagogiques et modèles	Projet de	2016-06

Nom, prénom	Établissement	Titre	Volet	Date de dépôt du rapport ou de la thèse ¹
Catherine		d'organisation et de collaboration efficaces favorisant le développement de la compétence à écrire lors de la transition maternelle-première année du primaire auprès de populations défavorisées	recherche	
Turcotte, Catherine	UQAM	Miser sur l'articulation entre l'écriture et la lecture pour favoriser la compréhension de textes informatifs auprès d'élèves de 9 à 12 ans : une recherche-action	Recherche-action	À venir
Vatz, Michèle	UdeS	Écriture et histoires familiales de migration: une recherche-action pour promouvoir les compétences à écrire des élèves allophones immigrants et réfugiés dans les écoles primaires et secondaires du Québec	Recherche-action	2013-05
Vincent, François	UdeS	Étude comparative d'approches pédagogiques inductives et déductives pour l'enseignement du complément du nom en 1re secondaire	Bourse de doctorat	2014-12
Vincent, François	UQO	L'enseignement de la grammaire au service du développement de compétences en lecture et en écriture : une synthèse des connaissances	Synthèse des connaissances	À venir

^{14.1} Les rapports de recherche qui ont fait l'objet d'une rencontre de transfert sont disponibles sur le site web du Fonds Société et culture http://www.frqsc.gouv.qc.ca/fr/parteneriat/rapports-de-recherche?field=0&researcher_name=&year=0&institution=0&partner=0&proposition=3&volets=0&submit=Rechercher